

L'ouvrage de bande-dessinée « *Panique à Bure* », éditée récemment par l'Association des élus opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs (EODRA), présente de nombreux éléments erronés. Le récit de cette fiction s'établit sur différents postulats techniques faux et de nombreux amalgames.

L'Andra est une agence publique dont la mission première, confiée par le législateur, est de protéger à long terme l'Homme et l'environnement de l'impact des déchets radioactifs. Pour remplir cette mission d'intérêt général, l'Andra conçoit, met en œuvre et exploite des installations industrielles de stockage de déchets radioactifs. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet Cigéo, dont la sûreté est l'unique objectif et qui s'appuie sur plus de 30 ans de recherches scientifiques et technologiques afin de permettre le stockage des déchets radioactifs les plus dangereux, ceux de haute activité et de moyenne activité à vie longue.

Contrairement à l'histoire racontée par cet ouvrage, la démarche de sûreté pour la conception de Cigéo, consiste à prendre en compte différents scénarii accidentels qui pourraient se produire.

Ces scénarii, les mesures mises en œuvre pour prévenir des risques (chute de colis de déchets radioactifs, incendies, aléas naturels, etc.) et l'évaluation de leurs conséquences sur l'Homme et sur l'environnement, ont permis d'établir les grands principes de sûreté de Cigéo. Ils sont présentés dans les Dossiers d'options de sûreté que l'Andra a rendus publics et qui sont disponibles sur son site internet.

Pour que Cigéo soit autorisé, l'Andra devra faire la démonstration de la sûreté du projet dans le cadre de la demande d'autorisation de création (DAC), qui sera notamment instruite par l'autorité indépendante compétente en matière de sûreté nucléaire : l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

La BD « Panique à Bure » raconte l'éclatement, puis l'incendie d'un colis bitume lié, selon les auteurs, à la production massive d'hydrogène. Tout d'abord, contrairement à ce qu'affirme la BD, le dégagement d'hydrogène produit par les colis de déchets bitumes ne les conduit pas à éclater. En effet, les colis produisent de l'hydrogène mais ces dégagements sont faibles et encadrés par les spécifications d'acceptation des colis, les conteneurs et surconteneurs laissent passer les gaz qui ne peuvent donc en aucun cas causer une surpression d'hydrogène et conduire à l'éclatement d'un colis. Ces situations ayant été confirmées lors d'essais en grandeur réelle.

L'hydrogène est un gaz qui peut conduire, lorsqu'il est présent dans l'air à certaines concentrations, à des risques d'explosion. Dans Cigéo, la ventilation assurera le renouvellement de l'air pour éviter que de telles conditions ne se forment. Même en cas de dysfonctionnement temporaire de la ventilation, les limites fixées de production d'hydrogène par les colis permettent de garantir que l'accumulation éventuelle d'hydrogène se fera très lentement et permet de maîtriser le risque d'explosion.

Concernant le risque d'incendie, la matrice dans laquelle les déchets radioactifs bitumes sont conditionnés présente une réactivité chimique qui impose des précautions particulières, afin d'éviter tout risque d'emballement thermique. A cette fin, conformément aux demandes de l'ASN, l'Andra et les producteurs de déchets poursuivent les études afin d'alimenter la décision des pouvoirs publics concernant leur mode de stockage. Rappelons que les colis de déchets bitumes représentent environ 20% du volume des déchets prévus dans Cigéo et que **dans tous les cas, Cigéo ne recevra que des colis dont il aura été démontré que leur solution de stockage est parfaitement sûre et validée par l'ASN.**

Le risque incendie fait l'objet de nombreuses mesures afin d'éviter qu'un incendie ne se déclare dans la zone de stockage (choix des matériaux, limitation de la charge calorifique, ...). Cependant, un départ de feu est tout de même envisagé, et des dispositifs de détection incendie, de limitation de la propagation et d'intervention sont prévus. Ainsi par exemple, si un incendie venait à se déclencher dans une alvéole MA-VL, les dispositifs de compartimentage et d'extraction des fumées permettraient de circonscrire l'incendie et la propagation des fumées, et d'évacuer les personnes présentes en souterrain.

Enfin, les impacts humains et environnementaux décrits dans « *Panique à Bure* » sont infondés et ne reposent sur aucun élément scientifique. Les niveaux d'impacts en situations accidentelles, calculés par l'Andra, montrent l'absence de nécessité de mettre à l'abri ou d'évacuer les populations vivant à proximité du site. Ces impacts sont évalués par les autorités compétentes dans le cadre de l'instruction des dossiers de l'Andra. Contrairement aux accidents de Fukushima et Tchernobyl, cités dans la BD, Cigéo n'accueille pas de procédé de fission nucléaire, les risques ne sont par conséquent pas comparables.

Cette fiction entretient, également, une confusion importante entre le futur centre de stockage Cigéo et les installations actuelles de l'Andra en Meuse/Haute-Marne. La BD décrit parfois finement et avec exactitude des parties du Laboratoire souterrain, signe de la transparence totale de l'Andra sur ces installations ouvertes à la visite, tout en introduisant des amalgames grossiers avec Cigéo.

Ces techniques relèvent de la désinformation, aucun déchet radioactif ne sera jamais stocké dans le Laboratoire souterrain.

Au-delà de la fiction, le cahier pédagogique de « *Panique à Bure* » diffuse des inexactitudes scientifiques et techniques (rejet d'eau contaminée dans les cours d'eau, dilution de gaz radioactifs dans l'air), c'est le professionnalisme, l'engagement et l'intégrité des personnels de l'Andra que les auteurs caricaturent sans aucun fondement.

David Mazoyer, Directeur du Centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra depuis 5 ans, qui s'attache à entretenir un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs du territoire, quelle que soit leur position vis-à-vis du projet Cigéo, en est la cible directe à travers le personnage de *Goliath Maroisier*. Cette caricature gratuite est inacceptable et est une injure faite aux 360 salariés du Centre de Meuse/Haute-Marne qui vivent et travaillent sur le territoire, certains étant parents d'enfants scolarisés dans les établissements à la sortie desquels cet ouvrage est ou va être distribué.

Le sujet des déchets radioactifs nous concerne tous et n'est pas un sujet tabou. A l'Andra, nous avons la volonté d'en parler largement et au plus grand nombre.

En tant qu'établissement public, l'Andra a une mission d'information et de sensibilisation de tous les publics. Une sensibilisation qui s'adresse notamment aux riverains du projet Cigéo, qui sont les premiers concernés, mais aussi naturellement aux plus jeunes, dans la mesure où ce sujet de long terme concernera aussi les générations qui nous succéderont.

Depuis 20 ans, l'Andra accueille, en toute transparence, des scolaires sur le site du Laboratoire souterrain lors d'expositions temporaires ou pour faire découvrir la gestion des déchets radioactifs. Toutes les informations qui y sont présentées sont irréprochables scientifiquement.

Tous les collaborateurs de l'Andra sont convaincus que le débat et la confrontation des opinions sont essentiels pour permettre les choix sociétaux de cette importance, mais aucun débat ne doit conduire à s'en prendre aux personnes, à entretenir la confusion, ni à diffuser des d'informations dont le fondement scientifique ne serait pas établi.